

17 sep 2015 -15:26

Les civils belges dans la Grande Guerre - Lancement de notre exposition virtuelle

Une exposition, des histoires

Maladies, blessures, résistance, travail forcé, faits de guerre,... vous pénétrez au fil des histoires de cette exposition virtuelle en ligne dans le quotidien souvent dramatique des citoyens belges qui ont subi ces 4 années de guerre. Les histoires de ces anonymes se découvrent en images, photos, récits, copies de documents officiels... sortis des riches archives de la guerre de la Direction générale (DG) Victimes civiles de la guerre du SPF Sécurité sociale.

Vous pourrez ainsi découvrir comment se sont organisés les citoyens belges pour surveiller l'Occupant, comment ils transportaient lettres et presse clandestines mais aussi le récit terrible des personnes ayant été déportées dans les camps de travail forcé, les difficultés rencontrées à leur retour,... Découvrez quelques extraits choisis en pièce jointe de ce communiqué.

Maggie De Block, Ministre des Affaires sociales et de la Santé publique déclare : *« Nous devons chérir nos victimes de guerre, souvent âgées, qui ont survécu, ainsi que leurs familles, et leur offrir tout le soutien nécessaire. Au cours de ses 70 ans de sécurité sociale, notre pays a toujours accordé une attention particulière à ses victimes de guerre, qu'elles soient civiles ou militaires. Nos victimes de guerre jouissent d'une grande protection, et à juste titre. Les premiers pas en ce sens ont été faits après la Première Guerre mondiale. À l'époque, c'est principalement une pension pour les survivants et pour les ayants droit (veuves, orphelins) qui a été organisée. Après la Deuxième Guerre mondiale, notre sécurité sociale et la solidarité envers nos victimes de guerre ont été largement étendues. Nous devons maintenir cette solidarité et encore l'améliorer lorsque c'est possible. »*

Lancez vous aussi votre enquête

Y a-t-il eu des victimes de guerre dans votre famille ou votre quartier ? Le site de l'exposition virtuelle vous invite également à commencer votre propre enquête. Il vous suffira d'introduire votre demande en ligne et les collaborateurs de la DG Victimes civiles de la guerre feront les recherches nécessaires. Vous serez alors informés des résultats de leurs recherches.

Découvrez le travail des archives effectué par la DG Victimes de la guerre

Cette exposition virtuelle est par ailleurs l'occasion de faire la lumière sur la richesse des 732 mètres d'archives, concernant les demandes d'indemnisation des victimes civiles de la guerre 14-18, que conserve la DG Victimes civiles de la guerre. Cela représente environ 242.000 dossiers nominatifs inventoriés, classés et accessibles au public sous certaines conditions. D'où viennent ces archives ? Que contiennent-elles ? Comment les conserve-t-on ? Comment favoriser leur exploitation familiale et scientifique ?

Steven Vandeput, Ministre de la Défense, chargé de la Fonction publique : *« La guerre 14-18 a changé le cours de notre histoire et fait encore des victimes aujourd'hui lorsque des obus non explosés sont retrouvés. Cette exposition virtuelle est une première étape dans l'effort de digitalisation et de mise à disposition des archives. Une mission importante et de longue durée, aussi liée à notre devoir de Mémoire. »*

Une exposition « internationale »

Nous avons pensé aux visiteurs étrangers lors de la création de cette exposition virtuelle. L'expo est donc disponible en français, néerlandais et anglais aux adresses suivantes :

- www.civilsbelges14-18.be
- www.belgischeburgers14-18.be
- www.belgiancivilians14-18.be

Dans le cadre de l'exposition virtuelle une page Facebook a également été lancée. Elle dévoilera régulièrement au fil des semaines d'autres récits ou documents rares sur la vie des citoyens belges durant la Grande guerre mais aussi sur le travail de mémoire réalisé par toute l'équipe de la DG Victimes civiles de la guerre.

Devenez fan de la page pour ne manquer aucune information :
<https://www.facebook.com/civilianswarvictims.be>

Pour obtenir de plus amples informations

Barbara de Clippel | porte-parole du SPF Sécurité sociale

+ 32 (0)473 13 13 29 | press@minsoc.fed.be | @SPFSecu

Els Cleemput | porte-parole de la Ministre Maggie De Block

+32 475 29 28 77 | els.cleemput@minsoc.fed.be | @Maggie_DeBlock

Tony Langone | porte-parole du Ministre Steven Vandeput

+32 475 29 28 77 | tony.langone@vandeput.fgov.be | @svandeput

Service public fédéral (SPF) Sécurité sociale
Centre Administratif Botanique - Finance Tower
Boulevard du Jardin botanique 50/100
1000 Bruxelles
Belgique
<https://www.socialsecurity.belgium.be>

Evelien De Vos
+32 473 13 13 29
press@minsoc.fed.be